

Le développement économique communautaire

Un atout essentiel pour une ville entreprenante et solidaire

Extrait de l'allocution du président du conseil d'administration de la CDEC Rosemont–Petite-Patrie, M. Réginald Lavertu, prononcée lors de l'assemblée générale annuelle de la CDEC, le 10 juin 2010

... « L'événement marquant de ces trois dernières années aura été l'inauguration de l'Espace-Vie du Campus des technologies de la santé.

Cet espace matérialise un travail de longue haleine réalisé par la CDEC pour contribuer au positionnement de notre arrondissement dans un domaine à fort potentiel économique, celui du savoir et de l'innovation.

Le Campus des technologies de la santé a demandé plusieurs années d'études, de concertation, de défrichage et de développement de partenariats. Mais on peut dire que ça en valait la peine.

Avec le Technopôle Angus, Insertech Angus, le Cinéma Beaubien et Cyclochrome (l'entreprise d'économie sociale chargée de l'entretien de la flotte de vélos BIXI), le Campus des technologies de la santé constitue un autre bel exemple de l'inventivité, de la souplesse, de la pertinence et de la performance du développement économique communautaire. Un modèle de développement économique qui part de la base, qui tient compte des besoins et qui ose rêver tout en restant pragmatique.

Le développement économique communautaire, pour développer ses projets, pose trois questions :

- Quelles sont les forces en présence?
- Quels sont les besoins et les opportunités de développement?
- Que manque-t-il aux forces en présence pour répondre aux besoins et pour saisir les opportunités?

L'idée maîtresse, celle qui distingue le développement économique communautaire des autres modèles de développement et qui constitue la clé de sa réussite, c'est celle des forces en présence. Le développement économique communautaire mise sur ce qui existe et concentre ses efforts à construire ce qui manque pour que ce qui existe puisse aller plus loin.

Examinons, par exemple, le cas du Campus des technologies de la santé (CTS) dont l'objectif de base est d'aider les entreprises créatrices de technologies à commercialiser leurs produits. On a d'abord consulté et réuni des entrepreneurs, des chercheurs des gestionnaires publics qui, tous, avaient des expertises, des atouts et des acquis, des plans de développement et des défis spécifiques à surmonter.

L'offre de service du CTS s'est développée en tenant compte de ce que les acteurs en place pouvaient apporter au projet et de ce que le CTS pouvait apporter dans leurs propres plans de match. Plutôt que d'agir parallèlement aux milieux concernés par un projet, le développement économique communautaire les intègre comme parties prenantes dès la conception des projets, et tout au long de leur développement.

Cette façon de faire est profitable à plus d'un plan :

- D'abord parce que ça permet de sauver du temps en misant sur les expertises développées.
- Ensuite, parce qu'un projet qui mise sur le développement de partenariats entre les forces existantes permet de renforcer les réseaux qui constituent la trame de base d'une société cohérente et cohésive.
- Et, enfin, ça permet d'éviter les dédoublements d'actions et ça canalise l'ensemble des énergies.

Au lieu d'aller tous partout à la fois et pas bien loin au bout du compte, le développement économique communautaire permet aux membres d'une communauté d'aller ensemble dans une direction consensuelle. Cette façon de faire apporte de nombreux et de beaux résultats. Nous aurons d'ailleurs l'occasion, cet automne, de constater jusqu'à quel point.

En effet, il y a cette année 20 ans que des acteurs socioéconomiques de Rosemont-La Petite-Patrie ont fondé la CDEC afin de prendre en charge leur développement économique local. Tous ceux et celles qui ont depuis participé à ce mouvement peuvent être fiers du chemin parcouru.

En vingt ans, des avancées importantes ont été faites aux plans de la création d'emplois, de la participation citoyenne, de l'éducation, de la qualification en emploi, de la culture, de l'économie sociale, de la dynamisation des quartiers. Ce faisant, nous avons, jour après jour, développé des solidarités et des expertises qui font de Rosemont–La Petite-Patrie, une communauté entreprenante et solidaire.

Un bilan sera tracé et diffusé cet automne et, le 20 octobre 2010, les membres et partenaires de la CDEC sont invités à célébrer toutes ces réussites qui ont contribué de façon significative à la santé sociale et économique de notre arrondissement. Je vous invite donc à réserver dès maintenant votre soirée.

Malgré toutes les belles réussites de la CDEC, il semble que nous devons de nouveau consacrer une bonne part de nos énergies l'an prochain à défendre le modèle de développement que nous pratiquons.

L'entente de quatre ans qui nous liait à Développement économique Canada arrivait à échéance le 31 mars dernier. Le gouvernement du Canada n'a pas renouvelé son engagement, ayant décidé de revoir l'ensemble de son programme d'aide au développement des collectivités. Malgré plusieurs représentations, les CDEC et d'autres organisations de développement, comme la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) par exemple, n'ont réussi qu'à obtenir une reconduction d'une année qui s'achèvera le 31 mars prochain. Impossible, à ce jour, de savoir ce qu'il adviendra après cette date.

Les CDEC pourraient difficilement maintenir leur rendement et exercer pleinement leur rôle sans l'appui financier de l'ensemble des bailleurs de fonds publics. Les sommes qui nous sont allouées par les autorités municipale, provinciale et fédérale interviennent de façon complémentaire. Amputer l'un ou l'autre de ces apports aurait pour effet de compromettre la prise en charge par la société civile de son développement économique local. Si les CDEC réussissent à développer des initiatives collectives structurantes, c'est parce qu'elles disposent de moyens qui leur permettent, d'une part, de concerter et de réseauter les milieux pour élaborer des projets fédérateurs et, d'autre part, d'investir l'argent et l'expertise nécessaire à la concrétisation de ces projets.

Soyez assurés que tous les efforts seront faits pour que la CDEC continue de bénéficier du soutien financier qui a, jusqu'aujourd'hui, été très profitable à la population de notre arrondissement.

Sur un autre front, un document intitulé *Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance et la fiscalité - Rationaliser pour mieux gouverner* circule à Montréal depuis le 31 mars dernier.

Ce document, réalisé à l'initiative de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, suggère une série de mesures pour améliorer l'efficacité de la Ville de Montréal. Le rapport recommande de réduire le nombre de structures, d'accroître les pouvoirs de la ville centre, de normaliser certains éléments de gestion et de service à l'échelle montréalaise et espère une plus grande implication du gouvernement du Québec dans certains dossiers régionaux tels le transport.

Parmi les recommandations de ce comité, figure la rationalisation du réseau des Centres locaux de développement (CLD), des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) et des Services d'aide aux jeunes entreprises (SAJE) sur l'île de Montréal. Par rationalisation, le groupe entend la réduction du nombre de CDEC et de CLD, prétextant que la division actuelle des territoires d'intervention est désuète.

Ce n'est pas la première fois que l'existence et le fonctionnement des CDEC est remis en question. Il n'est, d'ailleurs, jamais mauvais de remettre les choses en question, au contraire. Cependant, il est des acquis qu'il est primordial de préserver. Parmi ceux-ci, le fait que des organisations comme la nôtre sont extrêmement précieuses, en ce sens qu'elles sont un lieu où la société civile peut s'exprimer, s'entendre et se faire entendre et agir concrètement de façon positive et cohésive pour réaliser, à son échelle, un développement économique qui répond à ses aspirations.

Nous avons de nombreux appuis. Plusieurs, comme nous, pensent qu'un développement économique réussi ne peut se couper des réalités locales et des membres de la communauté qui, chaque jour, bâtissent et font vivre les villes et les territoires.

Cette année encore, nous serons au poste pour préserver notre modèle de développement économique qui fait ses preuves dans notre arrondissement depuis maintenant 20 ans. Souhaitons que longtemps encore, nous puissions continuer de bâtir de belles réussites collectives. »